



Résider en France et travailler à l'étranger Une situation en plein essor

Habiter en France tout en travaillant dans un pays frontalier est de plus en plus fréquent. Les deux premières destinations sont la Suisse et le Luxembourg. En 2011, 353 000 résidents français déclarent être dans ce cas, soit une augmentation de 42 % par rapport à 1999. Cinq grandes agglomérations polarisent les mouvements. Chacune d'entre elles a un rôle particulier dans l'économie française et les caractéristiques de leurs navetteurs sont très différentes. L'agglomération de Genève reçoit 88 000 navetteurs, dont une part importante de cadres et de diplômés. La situation est très différente à Sarrebruck et en Belgique où prédominent ouvriers et actifs peu diplômés. À Luxembourg, les employés sont plus nombreux. Les différences salariales et la langue pratiquée dans le territoire de destination jouent aussi un rôle dans les caractéristiques de la main-d'œuvre.

Jean-Michel Floch, Département de l'action régionale, Insee

En 2011, 353 000 navetteurs transfrontaliers résident en France tout en travaillant dans un pays voisin ; c'est 50 000 de plus qu'en 2006 et 100 000 de plus qu'en 1999. Les grandes destinations restent les mêmes, et les tendances relevées lors de précédentes analyses se confirment (*figure 1*). La Suisse, avec près de 160 000 frontaliers, reste de loin le premier pays de destination. Les navettes vers le Luxembourg (deuxième destination) et vers la Belgique (quatrième) sont en forte hausse. Le nombre de navetteurs se rendant en Allemagne (troisième destination) continue de décroître tandis que les mouvements vers Monaco augmentent légèrement. Vers tous les autres pays de destination, les mouvements restent faibles.

À l'inverse, on estime à 30 000 les flux des pays voisins vers la France. Près de la moitié proviennent de Belgique. Les flux provenant d'Allemagne se chiffrent à environ 4 000. Avec la Suisse et le Luxembourg, les effectifs sont très réduits. Il n'y a qu'avec l'Italie que les flux entrants sont supérieurs aux flux sortants.

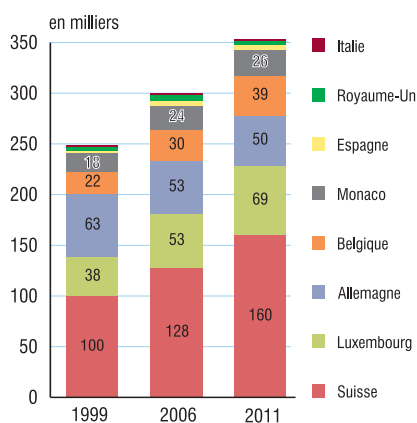
Une population très concentrée géographiquement

Si la part des transfrontaliers dans la population active reste faible à l'échelle de la France, elle est localement très élevée. Les navetteurs sont concentrés dans un nombre limité de zones d'emploi, où ils représentent une part très

importante de la population active : deux tiers d'entre eux sont localisés dans seulement dix zones d'emploi. Dans la majorité des cas, la part des navetteurs augmente entre 2006 et 2011, notamment là où elle était déjà élevée (*figure 2*). La part des navetteurs dans la population active dépasse les 35 % dans les zones d'emploi de Morteau, du Genevois français, de Saint-Louis et de Menton. Elle culmine à plus de 40 % à Longwy. À l'exception du Genevois, ces zones d'emploi ne sont pas de très grande taille. Par ailleurs, on trouve des effectifs de navetteurs importants, mais représentant une part plus faible des actifs, dans les zones d'emploi de Metz, Mulhouse, Strasbourg et Roubaix-Tourcoing.

De plus en plus de navetteurs résident en France mais déclarent comme nationalité celle du pays dans lequel ils travaillent (*figure 3*). Ceux de nationalité allemande sont les plus nombreux (15 000) ; leur nombre a légèrement augmenté malgré le recul des flux vers l'Allemagne. Les effectifs des navetteurs suisses et belges ont fortement augmenté. Néanmoins, le recensement ne permet pas de connaître

1 Nombre de navetteurs transfrontaliers par pays de destination



Source : Insee, recensements de la population de 1999, 2006 et 2011.

2 Les zones d'emploi comptant le plus de navetteurs

	Numéro de la zone	Part de frontaliers		Frontaliers 2011	Actifs 2011	Évolution 2006-2011	
		2006	2011			Actifs	Frontaliers
Genevois français	8219	34,1	37,3	75 100	201 300	+ 25 300	+ 15 000
Thionville	4111	27,7	30,9	32 900	106 500	+ 5 400	+ 4 900
Saint-Louis	4209	36,9	37,2	23 000	61 900	+ 4 400	+ 1 900
Longwy	4101	39,5	42,4	22 000	51 900	+ 2 400	+ 2 400
Metz	4107	5,6	6,9	17 000	245 400	+ 5 700	+ 3 500
Mulhouse	4208	7,0	6,9	13 900	203 000	+ 2 000	- 200
Menton - Vallée de la Roya	9306	38,7	36,0	13 800	38 300	+ 1 500	- 500
Nice	9307	3,2	3,7	10 500	282 600	+ 7 200	+ 1 600
Forbach	4108	11,6	10,5	10 000	96 300	+ 900	- 1 000
Morteau	4303	30,5	37,2	9 100	24 500	+ 2 400	+ 2 400
Roubaix - Tourcoing	3110	4,0	4,7	8 900	190 100	+ 3 100	+ 1 400
Haguenau	4201	10,2	8,4	8 600	101 700	+ 2 400	- 1 500
Pontarlier	4304	19,9	25,4	7 700	30 500	+ 2 200	+ 2 100
Chablais	8222	13,1	16,3	7 700	47 200	+ 4 500	+ 2 100
Sarreguemines	4110	15,7	14,6	7 700	52 900	+ 900	- 500
Annecy	8218	3,4	5,0	7 000	140 900	+ 9 100	+ 2 600
Wissembourg	4206	31,6	30,9	6 700	21 800	+ 1 000	+ 200
Maubeuge	3117	3,9	5,3	5 300	99 300	+ 1 400	+ 1 400
Belfort - Montbéliard - Héricourt	4302	2,2	3,0	5 200	171 800	+ 300	+ 1 350
Strasbourg	4205	2,1	1,8	5 000	280 000	+ 4 900	- 900

Source : Insee, recensements de la population de 2006 et 2011.

3 Les navetteurs résidant en France mais d'une autre nationalité

	2006	2011
Allemands	14 210	14 960*
Suisses	8 950	11 280
Belges	5 750	8 060**
Luxembourgeois	670	900

* Parmi eux, 1 700 vont travailler en Suisse.

** Parmi eux, 2 100 vont travailler au Luxembourg.

Lecture : en 2006, 14 210 navetteurs résidant en France étaient de nationalité allemande.

Source : Insee, recensements de la population de 2006 et 2011.

le nombre de frontaliers ayant la double nationalité, situation fréquente dans la région Rhône-Alpes. La composition sociale des navetteurs étrangers se caractérise par une part plus importante de cadres ou professions intermédiaires.

58 000 couples sont composés de deux navetteurs. Leur composition sociale est assez proche de celle de l'ensemble des navetteurs, avec un peu moins d'ouvriers et un peu plus d'employés.

Une forte polarisation des flux

Si l'on excepte Monaco, complètement enclavé dans le territoire français, les mobilités transfrontalières se concentrent sur la frontière nord-est (figure 4). Les flux sont, selon les cas, orientés vers des pôles d'activité importants et très concentrés géographiquement (Luxembourg par exemple), ou répartis de façon plus diffuse lorsqu'aucune grande agglomération n'est assez proche de la frontière (cas de la Belgique). Des structures transnationales de gouvernance s'y développent (eurodistricts, eurocités, groupements européens de coopération territoriale, etc.). L'observation statistique de toutes les dimensions de ces projets reste difficile du fait de l'hétérogénéité des maillages et des concepts. L'étude des flux de main d'œuvre reste la dimension des échanges la mieux connue (encadré 1).

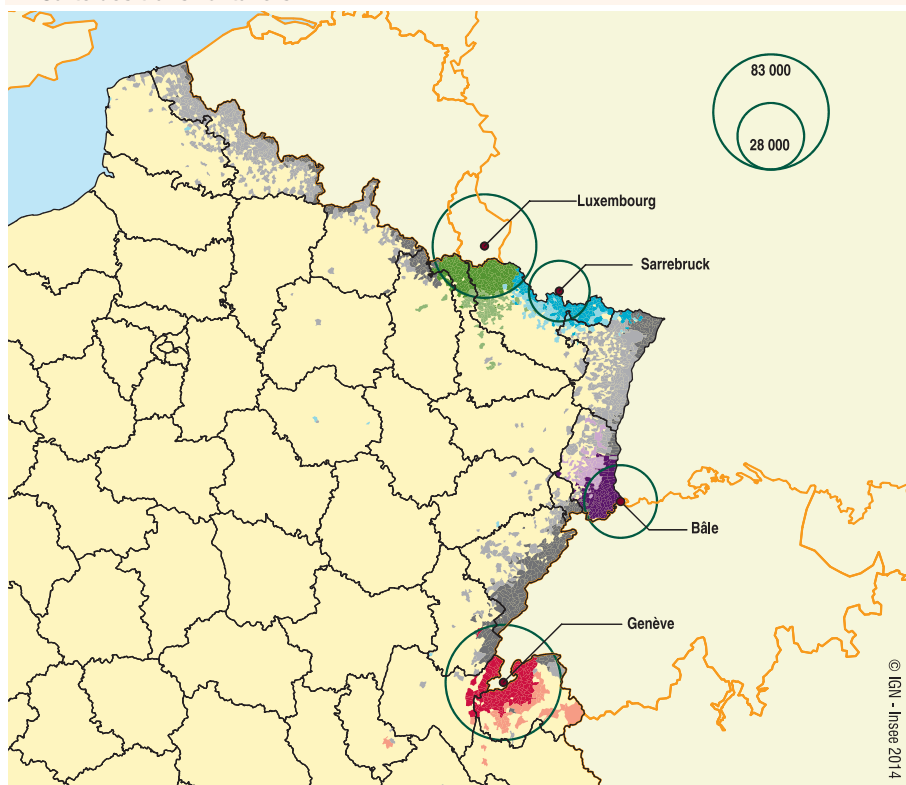
Sur le territoire suisse, la ville de Genève se trouve au cœur d'une agglomération transfrontalière de plus d'un million d'habitants qui débord largement sur la France : 88 000 navetteurs résidant en France s'y rendent pour travailler. Son rayonnement en matière scientifique, économique et financière fait d'elle une « ville mondiale ». C'est également le cas de l'agglomération de Bâle, qui dépasse 800 000 habitants et dont le rayonnement est également important (musées, aéroport). Entre les deux, dans l'arc jurassien, aucune agglomération ne joue le même rôle, bien que l'ensemble des mouvements soit considérable.

À cheval avec l'Allemagne, l'agglomération transfrontalière de Sarrebruck-Forbach (communément appelée eurodistrict Saar-Moselle) ne bénéficie pas du même rayonnement international que celles de Genève ou de Bâle, mais elle atteint néanmoins 700 000 habitants. Près d'elle, Luxembourg, ville-état dont le rôle international est bien connu, attire 68 000 navetteurs. Elle n'est pas située à la frontière, contrairement aux trois agglomérations précédentes. Le long du Rhin et sur la frontière belge, les mouvements sont de moindre ampleur et ne présentent pas de fort lieu de polarisation.

Des caractéristiques socio-démographiques assez différentes

De par leurs activités et leurs spécialisations économiques, les territoires de destination des navetteurs ont des profils de main d'œuvre assez différents. Si la part des ouvriers et des employés est globalement très importante, elle varie fortement selon les destinations. Les fortes différences entre les salaires français et suisses ou luxembourgeois expliquent pour beaucoup les mouvements vers ces territoires. Les écarts sont plus faibles avec l'Allemagne, la Belgique se situant en position intermédiaire. Mais au

4 Carte des transfrontaliers



Lecture : la carte synthétise les flux en provenance de France dans le quart nord-est du territoire. Un cercle proportionnel au volume des flux indique le poids relatif de chacune des quatre agglomérations. Le bassin de recrutement de chacune d'entre elles est représenté par une couleur, dont l'intensité dépend de celle des flux. Les flux moins polarisés, tels ceux de l'arc jurassien ou de la frontière belge, sont représentés en gris.

Source : Insee, recensement de la population de 2011.

La délimitation des territoires de mobilité

Les fichiers du recensement de la population contiennent une information sur le pays et la commune de destination des navetteurs. Grâce à un travail de recodification des communes des cinq grands pays de destination, on dispose d'une description assez précise des flux.

Les territoires de mobilité ont été élaborés à partir d'informations diverses, afin notamment de reconstituer les eurodistricts. Ceux centrés sur Genève, Bâle et Sarrebruck ont pu ainsi être reconstitués. S'agissant de Monaco et de Luxembourg, c'est l'intégralité des flux qui a été retenue. Dans le cas de Luxembourg, on ne trouvait que peu de flux au nord de la ville, et une partition des territoires situés au sud aurait été difficile et peu informative.

La délimitation des territoires de mobilité diffuse est plus arbitraire. Les aires d'influence des eurodistricts centrés autour de villes françaises sont Strasbourg-Ortenau et Lille-Kortrijk-Tournai. Cela a conduit à définir les territoires de mobilité suivants : Sud-Alsace, Nord-Alsace et Strasbourg le long de la frontière allemande ; Lille, Flandre et Wallonie le long de la frontière belge. Les effectifs de frontaliers se dirigeant vers l'arc jurassien suisse n'ont pas fait l'objet d'une partition.

5 Profil des navetteurs transfrontaliers



Lecture : l'analyse des correspondances multiples permet de représenter sur un même graphique les territoires (carrés verts) et les variables qui les décrivent (losanges rouges). La proximité graphique entre territoires traduit des ressemblances dans la structure des populations. La proximité entre un territoire et une caractéristique traduit une surreprésentation de cette caractéristique dans ce territoire : les diplômés universitaires à Genève, les employés au Luxembourg, etc.

Source : Insee, recensement de la population de 2011.

sein d'un même pays d'accueil, les demandes locales sont assez diverses comme en témoigne par exemple la Suisse, avec Genève d'une part et l'arc jurassien d'autre part.

Quatre critères sociodémographiques simples (âge, sexe, diplôme, catégorie socio-professionnelle) permettent de repérer des proximités ou des oppositions entre les territoires de destination des navetteurs et d'en proposer une représentation simplifiée, obtenue par analyse des correspondances multiples (figure 5). La catégorie socioprofessionnelle et le diplôme structurent le plus les oppositions, selon deux axes. L'axe principal oppose les territoires où les ouvriers et les actifs peu diplômés sont très fortement représentés, à ceux où les cadres et les diplômés de niveau baccalauréat ou supérieur sont nombreux. Le second oppose les ouvriers et les employés. La situation très particulière de Genève ressort à travers la part prépondérante des emplois de cadres diplômés. On note également des proximités entre Luxembourg et Monaco d'un côté (beaucoup de femmes employées), et entre les territoires proches des frontières allemandes de l'autre (beaucoup d'hommes ouvriers).

Beaucoup de cadres et de diplômés à Genève

L'agglomération de Genève constitue le principal pôle de déplacement, avec 88 000 navetteurs (dont 60 000 pour la seule ville de Genève). C'est 28 000 de plus qu'en 2006.

Les actifs de l'agglomération genevoise résident pour plus d'un tiers en France. La part des cadres parmi les navetteurs s'y élève à 25 %, la part des diplômés du supérieur étant de 48 %. Genève se distingue ainsi de l'agglomération de Bâle (où les cadres représentent 18 % et les diplômés du supérieur 30 %), mais aussi de l'arc jurassien. De tous les territoires étudiés, l'agglomération de Genève est celui qui accueille le moins d'ouvriers : à peine 20 % (contre 35 % en moyenne). Autre caractéristique particulière de Genève : la part des femmes y est de 43 % contre 37 % dans l'ensemble des zones étudiées. Enfin, les professions les plus représentées sont les ingénieurs en informatique, les infirmières et les cadres de service d'entreprise.

La zone d'origine des frontaliers travaillant à Genève est assez restreinte, située très majoritairement en Haute-Savoie et secondairement dans l'Ain. Les trois quarts d'entre eux résident dans la partie française de l'aire urbaine de Genève-Annemasse. Par ailleurs, près de 8 000 d'entre eux possèdent la nationalité suisse. On trouve aussi un nombre important de résidents ayant la nationalité de pays de l'Union européenne. La répartition par catégorie socioprofessionnelle de ces résidents étrangers ne diffère guère de celles des résidents de nationalité française.

Le Luxembourg constitue le deuxième pôle de déplacement en volume, avec près de 70 000 déplacements. Les ouvriers et les employés, en effectif presque égal,

contribuent pour les deux tiers au mouvement, le flux restant étant partagé entre cadres et professions intermédiaires. Sans être aussi nombreux qu'à Genève, les titulaires d'un diplôme universitaire sont bien représentés (près de 40 %), malgré la part limitée des emplois qualifiés. Près de 30 % des employés en sont titulaires. La part des femmes s'y élève à 35 %. Les employés comptables et financiers, les convoyeurs, mais aussi les ingénieurs en informatique y sont nombreux. Les navetteurs résident pour l'essentiel dans trois zones d'emploi : Thionville pour la moitié des effectifs, Longwy et Metz.

Des employés vers Monaco, des ouvriers vers l'Allemagne et la Belgique

Bâle constitue le troisième grand pôle pour le nombre de déplacements. Cependant, l'effectif des navetteurs résidant en France a peu augmenté, passant de 32 000 à 33 500 entre 2006 et 2011, ce qui distingue Bâle des autres régions suisses. Les navetteurs venant de France sont en concurrence avec ceux qui viennent d'Allemagne, dont les effectifs ont fortement crû depuis 2006. La part des ouvriers y est beaucoup plus élevée qu'à Genève et un peu plus qu'au Luxembourg. Celle des cadres et professions intermédiaires, sans être aussi forte qu'à Genève, est supérieure à celle du Luxembourg. La population est davantage âgée et masculine. La part des diplômés universitaires est plus faible. Les professions particulièrement bien représentées sont les cadres technico-

commerciaux, les techniciens des industries de transformation, les chauffeurs et les cuisiniers. Deux tiers des navetteurs proviennent de la zone d'emploi de Saint-Louis, partie française de l'agglomération, les autres venant de celle de Mulhouse. Les navetteurs originaires de Franche-Comté sont rares, la très grande majorité provenant d'Alsace.

À Monaco, les 26 000 navetteurs sont pour plus de la moitié employés et ouvriers, la part des employés étant plus importante. La part des ouvriers est au niveau de celle de Genève. Celle des diplômés universitaires est du même ordre qu'au Luxembourg et celle des bacheliers légèrement supérieure. Le partage de la population des navetteurs selon le sexe et l'âge est très proche de celui constaté à Genève. Parmi les employés, on trouve un nombre important d'employés de maison et de secrétaires. Les navetteurs proviennent à part presque égale des zones d'emploi de Menton - Vallée de la Roya et de Nice. Entre 2006 et 2011, le nombre des navetteurs a peu augmenté.

À l'inverse, dans le pôle de Sarrebruck, qui draine près de 25 000 frontaliers, la population ouvrière est majoritaire et représente plus de la moitié de l'ensemble des migrants venant de France. La part des cadres et professions intermédiaires y est faible, davantage que dans les autres territoires frontaliers de l'Alsace, et proche de ceux du nord de la Belgique. La part des diplômes supérieurs au baccalauréat y est assez limitée (à peine plus du tiers). La population des migrants est plus âgée et plus masculine. Les caristes y sont nombreux, de même que les ouvriers de la métallurgie et de la mécanique. Les frontaliers viennent principalement des zones d'emploi de Forbach et Sarreguemines, et dans une moindre mesure de Wissembourg et Metz.

Les autres territoires transfrontaliers donnent lieu à des situations contrastées. L'arc jurassien se distingue des autres territoires suisses par une part très importante des ouvriers, plus de 50 %, situation plus proche de celle de Sarrebruck que de celle de Bâle. La part des employés y est très faible, celle des professions intermédiaires

Encadré 2

Une influence considérable sur l'économie locale

L'impact économique et financier des migrations de travail est considérable, mais il n'est pas facile à apprécier. Les différences dans les déclarations fiscales rendent difficile les comparaisons territoriales. Ainsi, l'effet sur le revenu fiscal est bien apprécié dans les territoires proches de la Suisse. Au niveau national, ces zones d'emploi sont parmi celles où les revenus fiscaux médians sont les plus élevés : Saint-Louis (4^e), Genevois (6^e), Morteau (7^e), Pontarlier (15^e). L'impact du travail au Luxembourg, où les salaires sont également très élevés, ne peut être appréhendé de la même façon, car les sources fiscales ne les décrivent que partiellement.

Une autre façon d'évaluer l'impact consiste à comparer l'augmentation des effectifs de frontaliers avec l'évolution des actifs au lieu de résidence (figure 2). Dans le Genevois français, la hausse du nombre d'actifs est considérable et traduit le fort dynamisme de ce territoire. Cependant, le nombre de frontaliers n'augmente que de 15 000. À Thionville, l'augmentation du nombre des frontaliers est presque équivalente à celle des actifs, tout comme à Morteau, Pontarlier ou Maubeuge. À Longwy, elle est même légèrement supérieure.

et des cadres dans la moyenne de l'ensemble des territoires transfrontaliers. Les ouvriers qui vont travailler à Bâle ont des diplômes plus élevés que ceux qui migrent vers Sarrebruck, ou dans les territoires proches de la frontière belge. C'est dans ces derniers que la proportion d'ouvriers est la plus importante. C'est le cas en particulier dans la Flandre et dans la partie belge de l'eurodistrict de Lille, où la part des emplois ouvriers dépasse les 60 %. Depuis 2006, dans la partie wallonne, la part des ouvriers diminue et celle des employés augmente sensiblement.

Quant à l'Italie et l'Espagne, la destination précise des navetteurs s'y rendant n'est pas connue (sources). Les navetteurs travaillant en Italie proviennent majoritairement de Nice et de Menton - Vallée de la Roya. ■

Sources

Les résultats présentés ici proviennent du recensement de la population de 2011, cumul des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2008 et 2012. Le recensement fournit une information sur les communes de destination des navetteurs pour les cinq principaux pays de destination : Allemagne, Belgique, Luxembourg, Monaco et Suisse. Les navettes en direction du Royaume-Uni, de l'Espagne et de l'Italie sont extrêmement limitées et la commune de résidence n'est pas demandée dans le recensement de la population.

Les instituts de statistiques des pays de destination fournissent également des statistiques, issues de registres administratifs, qui peuvent différer de ceux présentés ici.

Bibliographie

- Fabre J., « Opportunités d'emploi et accessibilité favorisent le travail frontalier », *Pages de Profil* n° 149, février 2014.
- Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien, « Les travailleurs frontaliers franc-comtois dans l'Arc jurassien suisse », juin 2011.
- Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien, Insee, « Une comparaison des salaires entre la Franche-Comté et l'Arc jurassien suisse », novembre 2009.
- Thanry J.-P., « Revenus des frontaliers lorrains du Luxembourg : des atouts tirés de la métropole luxembourgeoise », *Économie lorraine* n° 280, mars 2012.
- Observatoire statistique transfrontalier, « Profil des actifs transfrontaliers de la zone d'emploi du Genevois français », juillet 2013.
- Observatoire statistique transfrontalier, « Les ménages actifs de la zone d'emploi du Genevois français face au travail frontalier », juillet 2013.
- Auvray S., Sezeur S., « Un actif sur douze travaille en Allemagne ou en Suisse », *Chiffres pour l'Alsace* n° 24, juillet 2012.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :

E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :

J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu

Maquette : P. Thibaudeau

Impression : Jouve

Code Sage IP151537

ISSN 0997 - 3192

© Insee 2015

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :

www.insee.fr/collections-nationales

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :

<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :

<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

